

Mathias Nicolleau



Mathias Nicolleau

Doctorant contractuel à l'École doctorale 395 « Milieux, cultures et sociétés du passé et du présent », sous la direction de Frédéric Hurlet

[CV complet](#)

Sujet de thèse: « Les impostures politiques dans le monde romain »

Mes recherches portent sur l'imposture politique dans les monde hellénistique et romain, entre le II^e siècle av. J.-C. et le III^e siècle ap. J.-C. L'« imposture » est ici comprise comme l'usurpation d'identité par une personne qui cherche ainsi à se faire passer pour ce qu'elle n'est pas. Une imposture acquiert une dimension politique lorsque l'identité usurpée est celle d'un dirigeant politique ou d'un membre de sa famille pouvant revendiquer son héritage politique. Le sujet englobe principalement les différents « prétendants » hellénistiques qui, affirmant être les fils de rois défunts, réclamèrent le trône et parfois réussirent à s'en emparer (Alexandre Balas, le « Pseudo-Philippe », etc) ; les imposteurs romains qui, à la fin de l'époque républicaine, se firent passer pour des proches de certaines personnalités politiques majeures de l'époque (le faux Gracque, le faux

Marius, etc), et ceux qui, sous le Principat, usurpèrent l'identité de membres de la famille impériale (le faux Agrippa Postumus, le faux Drusus) – voire, dans le cas des faux Néron, d'un empereur lui-même.

L'étude de ces différents cas d'imposture nécessite d'abord d'être recontextualisée dans le cadre des sociétés anciennes où il n'existait pas de document officiel permettant de prouver l'identité d'autrui et où les techniques de vérification de celle-ci demeuraient empiriques et comportaient des marges d'erreur certaines. L'usurpation par ces imposteurs de l'identité des figures du pouvoir pose, de manière plus spécifique, la question de la reconnaissance par les populations de leurs dirigeants, et donc de la diffusion de l'image du pouvoir puis de sa réception par les gouvernés. L'étude de ces cas d'imposture nécessite également une analyse de la manière dont les auteurs anciens les ont rapportés, afin de distinguer ce qui, dans leurs récits, correspond à la réalité historique et ce qui, au contraire, relève des topoi du genre qui, s'ils ne sont pas véridiques, nous renseignent cependant sur le regard porté par ces auteurs sur la pratique de l'imposture ainsi que sur leurs motivations à raconter de tels épisodes pourtant parfois anecdotiques. L'étude devra enfin déterminer les circonstances, les conditions, l'importance et la signification politique de ces tentatives particulières d'usurpation du pouvoir, interrogeant donc les critères de légitimité du pouvoir aux yeux des populations qui, dans certains cas, soutinrent massivement ces imposteurs contre le pouvoir en place.